

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE 07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Premier partiel</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de sujet</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mardi 9 novembre 2010</p>

Étude de cas : la société KOLLER

Le sujet comporte cinq dossiers. Les cinq dossiers sont indépendants.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

La société KOLLER est une PMI organisée sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 144 000 euros réparti en 9 000 actions de nominal 16 euros. La société KOLLER a été créée en 1921. Le président actuel de la société KOLLER est Monsieur Gérard KOLLER-BRUSSIER. Depuis 2000, le siège social de la société KOLLER se situe à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). L'exercice comptable de la société KOLLER coïncide avec l'année civile. La société KOLLER emploie 16 salariés au 31/12/2009. La société KOLLER est spécialisée dans le modelage. Elle réalise notamment des études, fabrications et usinages d'ébauches en polystyrène, mousse polyuréthane projetée ou en plaque, résine époxy ou extrudée ou en plaque, bois, médium. Elle réalise également des maquettes de style pour le transport terrestre et des outillages spéciaux pour tout type d'industries. Elle compte notamment parmi ses clients Bénéteau, Citroën, DCNS, Peugeot, Poncin Yachts ou Renault.

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société KOLLER
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Bilan actif au 31/12/2009
- Annexe 4 : Bilan passif au 31/12/2009
- Annexe 5 : Plan d'amortissement en système linéaire de la fraiseuse cinq axes Forest Liné (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Plan d'amortissement en système dégressif de la fraiseuse cinq axes Forest Liné (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Forest Liné avec avantage fiscal retraité (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Plan d'amortissement en système linéaire de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement en système dégressif de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée avec avantage fiscal retraité (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2009 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2009 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Tableau d'affectation des résultats au 31/12/2008 (à compléter et à restituer avec la copie)

PREMIER DOSSIER

La société KOLLER a mis en service le 26/04/2010 une machine spéciale permettant de réaliser des supports composites qui seront intégrés par les équipementiers de l'industrie aéronautique à leurs produits. Cette machine, sans équivalent sur le marché, a été conçue en interne avec la collaboration de la société Axson Technologies et d'une société d'ingénierie. Les dépenses H.T. engagées pendant les quatre premiers mois de l'année 2010 pour concevoir et fabriquer cette machine spéciale ont été les suivantes :

Études (salaires chargés)	46 000,00
Honoraires société d'ingénierie	53 000,00
Matériaux et composants (mécaniques et électroniques)	57 000,00
Montage (salaires chargés)	8 000,00
Quote-part de charges indirectes (électricité, amortissements des logiciels...)	12 000,00
Coût de production	176 000,00

Un tel équipement industriel relève du taux de TVA à 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la réalisation d'un tel équipement industriel neuf.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du journal – dans le système d'information de la société KOLLER l'entrée dans le patrimoine (au coût de production) de la machine spéciale. Les différents éléments constitutifs du coût de production ont été synthétisés dans le dossier technique référencé KMS04 [1 point].
2. Préciser à quelle ligne du bilan sera reportée la valeur amortissable de la machine spéciale [0,5 point].

DEUXIÈME DOSSIER

La société KOLLER a acquis le 24/08/2009 à l'état neuf une fraiseuse cinq axes Forest Liné de grande capacité (6 800 * 3 500 * 2 000 mm). Le prix d'achat net négocié s'élève à 142 000 H.T. auquel se sont ajoutés les frais de transport d'un montant de 6 400 H.T. et les frais de formation des opérateurs et techniciens d'un montant de 5 600 H.T. Toutes ces dépenses sont assujetties au taux de TVA de 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf. Cette machine a été acquise à crédit auprès d'un distributeur de machines-outils (facture n° V249). Le distributeur s'est aussi chargé du transport et de la formation.

Cette machine a été mise en service le 07/09/2009 après validation de la formation et réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de huit ans. Cependant, sur conseil de l'expert-comptable de la société KOLLER, les dirigeants ont convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable de la fraiseuse Forest Liné cinq axes [0,5 point].
2. Enregistrer – selon la technique du journal – dans le système d'information de la société KOLLER la valeur d'acquisition amortissable de la fraiseuse Forest Liné cinq axes. Le règlement n'est pas demandé [1 point].

3. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement de la fraiseuse Forest Liné cinq axes selon le système linéaire (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
4. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement de la fraiseuse Forest Liné cinq axes selon le système dégressif (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
5. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement avec avantage fiscal retraité de la fraiseuse Forest Liné cinq axes (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].
6. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements de l'exercice clos au 31/12/2011 [1,5 point].

TROISIÈME DOSSIER

La société KOLLER a émis le 06/11/2010 la facture n° 362C par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle une fraiseuse cinq axes Deckel Maho pour un prix de cession H.T. de 40 000 euros (TVA à 19,6 % en sus).

Cette machine industrielle avait été acquise neuve le 16/06/2006. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 104 500 euros (TVA à 19,6 % en sus). Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se posait quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf. Cette machine industrielle avait été mise en service le 28/06/2006 après validation de la formation des opérateurs et techniciens et réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il avait été décidé d'amortir cette fraiseuse cinq axes Deckel Maho sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter de l'avantage fiscal en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Compléter le plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexes 8 à compléter et à restituer avec la copie) [1,5 point].
2. Présenter le plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexes 9 à compléter et à restituer avec la copie) [2,5 points].
3. Compléter le plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho avec avantage fiscal retraité jusqu'à l'exercice de cession (annexes 10 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].
4. Calculer et qualifier le résultat de cession [1 point].
5. Enregistrer – selon la technique du journal – la facture relative à la cession de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho [1 point].
6. Enregistrer – selon la technique du journal – la sortie du patrimoine de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho [1 point].

QUATRIÈME DOSSIER

Parmi les actifs pris en crédit-bail par la société KOLLER, on relève un contrat portant sur douze licences d'un progiciel de CAO/CFAO.

Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 95 700 euros (TVA à 19,6 % en sus).
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 500 euros (TVA à 19,6 % en sus).
- Valeur du dépôt de garantie versé : aucune.
- Le contrat a été signé le 09/04/2009 pour une durée de cinq ans, mises à jour incluses.
- Le progiciel de CAO/CFAO a été mis en service le 20/04/2009.
- Une redevance mensuelle H.T. de 1 915 euros (TVA à 19,6 % en sus) pour les douze licences.
- La redevance est prélevée sur le compte bancaire de la société KOLLER chaque 9 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 09/04/2009.
- La dernière redevance sera prélevée le 09/03/2014.
- Le progiciel de CAO/CFAO aurait été amorti économiquement, selon le système linéaire, sur une durée de cinq ans si il avait été acquis en pleine propriété par la société KOLLER.
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un progiciel de CAO/CFAO.
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du journal – la redevance prélevée sur le compte courant bancaire de la société KOLLER le 09/11/2010 [0,5 point].
2. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2010 (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
3. Calculer la dotation équivalente aux amortissements qui aurait été constatée au 31/12/2010 si le progiciel de CAO/CFAO avait été acquis en pleine propriété par la société KOLLER [0,5 point].
4. Présenter l'extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2010 (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].

CINQUIÈME DOSSIER

Travail à faire : Présenter le tableau d'affectation des résultats de la société KOLLER au 31/12/2008 (annexe 13 à compléter et restituer avec la copie) suite à la décision intervenue lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin 2009 [1 point].

ANNEXE 1
Extrait du plan de comptes utilisé par la société KOLLER

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
1061	Réserve légale
10688	Autres réserves
110	Report à nouveau (bénéfice)
119	Report à nouveau (perte)
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)
129	Résultat de l'exercice (perte)
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, etc.
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets, licences, marques, logiciels, etc.
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
462	Créances sur cessions d'immobilisations
...	...
512	Banque
...	...
6011	Achats de matières premières
6012	Achats de composants
612	Redevances de crédit-bail
617	Études
626	Honoraires
...	...
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
72	Production immobilisée
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et à partir du 1 ^{er} janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	33 ^{1/3}	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	16 ^{2/3}	1,75	29,17	2,25	37,51
6 ^{2/3}	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	8 ^{1/3}	2,25	18,75	2,75	22,91
15	6 ^{2/3}	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

ANNEXE 4

Bilan passif (tableau DGFIP n° 2051) de la société KOLLER au 31/12/2009

FORMULAIRE DGFIP C5110.100C

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2010

17 EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>KOLLER S.A.S</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :144.000.)	DA	144 000	144 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 400	14 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	178 124	178 124
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF	67 002	67 002
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 138 671	2 053 209
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(326 503)	85 462
	Subventions d'investissement	DJ	24 845	33 557
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	2 240 539	2 575 753	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		6 747
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		6 747
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	97 330	130 397
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	240 943	238 853
	Dettes fiscales et sociales	DY	226 322	265 546
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	35 186	49 780	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	140 967	450 022
	TOTAL (IV)	EC	740 748	1 134 598
	Écarts de conversion passif *	(V) ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 981 287	3 717 098
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	67 002	67 002
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	677 699		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la fraiseuse Forest Liné cinq axes selon le système linéaire

Désignation du bien : Fraiseuse Forest Liné cinq axes
 Date d'acquisition : 24/08/2009
 Date de mise en service : 07/09/2009
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue : 8 ans
 Taux d'amortissement linéaire : 12,5 %
 Date de clôture du premier exercice comptable : 31/12/2009
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice
31/12/2009				
31/12/2010				
31/12/2011				

ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la fraiseuse Forest Liné cinq axes selon le système dégressif

Désignation du bien : Fraiseuse Forest Liné cinq axes
 Date d'acquisition : 24/08/2009
 Date de mise en service : 07/09/2009
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue : 8 ans
 Taux d'amortissement linéaire : 12,5 %
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable : 31/12/2009
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice
31/12/2009				
31/12/2010				
31/12/2011				

ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la fraiseuse Forest Liné cinq axes retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien : Fraiseuse Forest Liné cinq axes Date d'acquisition : 24/09/2009 Date de mise en service : 07/09/2009 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :				
Exercices	Amortissements fiscaux (dégressifs)	Amortissements économiques (linéaires)	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
31/12/2009				
31/12/2010				
31/12/2011				

ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée selon le système linéaire

Désignation du bien : Fraiseuse Deckel Maho cinq axes
 Date d'acquisition du bien : 16/06/2006
 Date de mise en service du bien : 28/06/2006
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 104 500,00
 Durée d'amortissement prévue : 8 ans
 Taux d'amortissement linéaire : 12,5 %
 Date de clôture du premier exercice comptable : 31/12/2006
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession : 01/01/2010
 Date de cession : 06/11/2010
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice
31/12/2006	104 500,00			
31/12/2007	104 500,00	13 062,50		
31/12/2008	104 500,00	13 062,50		
31/12/2009	104 500,00	13 062,50		
31/12/2010	104 500,00			

ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)**Plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée selon le système dégressif**

Désignation du bien : Fraiseuse Deckel Maho cinq axes
 Date d'acquisition : 16/06/2006
 Date de mise en service : 28/06/2006
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 104 500,00
 Durée d'amortissement prévue : 8 ans
 Taux d'amortissement linéaire : 12,5 %
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable : 31/12/2006
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession : 01/01/2010
 Date de cession : 06/11/2010
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice
31/12/2006				
31/12/2007				
31/12/2008				
31/12/2009				
31/12/2010				

ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la fraiseuse cinq axes Deckel Maho cédée avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien : Fraiseuse Deckel Maho cinq axes Date d'acquisition : 16/06/2006 Date de mise en service : 28/06/2006 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 104 500,00 Date de cession : 06/11/2010 Valeur de cession H.T. : 40 000,00				
Exercices	Amortissements fiscaux (dégressifs)	Amortissements économiques (linéaires)	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
31/12/2006				
31/12/2007				
31/12/2008				
31/12/2009				
31/12/2010				
Totaux				

ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2010

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Concessions, brevets et droits similaires							

ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2010

Postes du bilan	Redevances versées H.T.	Dotations équivalentes aux amortissements	Intérêts équivalents versés
Concessions, brevets et droits similaires			

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau d'affectation des résultats de la société KOLLER au 31/12/2008

<p><i>Origines</i></p> <p>1. Report à nouveau antérieur</p> <p>2. Résultat de l'exercice</p> <p>3. Prélèvement sur les réserves</p>		
<p><i>Affectations</i></p> <p>4. Affectation aux réserves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réserve légale - Réserves statutaires ou contractuelles - Réserves réglementées - Autres réserves <p>5. Dividendes</p> <p>6. Report à nouveau de l'exercice</p>		
<p align="center">Totaux</p>		